

Espace humanitaire

Un réseau pour aider les organisations humanitaires à mieux prendre en compte les enjeux environnementaux : pourquoi et pour quoi faire ?

Le Réseau Environnement Humanitaire

Sous l'impulsion du Groupe URD et de quelques organisations, le Réseau Environnement Humanitaire est né du besoin partagé d'échanger et de progresser sur l'intégration des considérations environnementales dans l'action humanitaire. Il regroupe aujourd'hui des membres de plusieurs organisations francophones comme Action contre la Faim, la Croix-Rouge française, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières Suisse, Solidarités International, Terre des Hommes Lausanne, Triangle Génération Humanitaire, l'unité conjointe environnementale PNUE / OCHA et le Groupe URD. Cet article constitue la première émanation publique de ce réseau. Il présente la mission et les objectifs que les membres se sont fixés ainsi que les résultats de l'état des lieux réalisé pour mieux comprendre les avancées, les besoins et les difficultés. Les fondations étant posées, l'apprentissage collectif est à présent en marche.

La naissance du réseau

Environnement et crises : des liens multiples

Changement climatique, pollutions, crise de l'eau, épuisement progressif des combustibles fossiles, déforestation, conflits pour les ressources, etc., les acteurs humanitaires sont de plus en plus touchés et questionnés par les enjeux environnementaux.

Tout d'abord, il s'avère que les missions humanitaires peuvent générer des impacts négatifs sur le milieu naturel : production de déchets parfois dangereux (huiles usagées, déchets médicaux, déchets électroniques, etc.), pression accrue sur les ressources naturelles dans certaines zones d'intervention (comme l'eau ou le bois aux abords des camps), mais aussi émissions de gaz à effet de serre par le transport international de personnes et de matériels.

De par leur mission, les organisations sont également au premier rang pour constater et témoigner des conséquences de la dégradation de l'environnement qui hypothèquent un peu plus la faculté de résilience des populations déjà fragilisées.

La perspective du coût croissant des hydrocarbures nécessaires aux véhicules, aux générateurs d'électricité ou à la chaîne du froid oblige quant à elle à remettre en cause la dépendance des missions à cette ressource fossile en voie

d'épuisement, sous peine de voir l'énergie devenir un poste de dépense de plus en plus important au détriment de l'aide.

Plus généralement et de manière indirecte, la raréfaction des ressources naturelles, dont les métaux, affecte le coût des matériels utilisés et questionne les consommations. Enfin, les incitations à se préoccuper de l'environnement sont aussi externes : réglementations nationales des pays des sièges mais aussi des pays d'intervention ; évolution des exigences de certains bailleurs ; sensibilité croissante des donateurs et des partenaires ; développement de normes sectorielles pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement, entre autres.

Un besoin d'avancer collectivement sur ces problématiques

Pourtant, les organisations humanitaires sont souvent réticentes à intégrer une approche environnementale au niveau institutionnel, et ce pour plusieurs raisons. Certaines invoquent par exemple le fait que les préoccupations environnementales ne font pas partie de leur mandat et que l'environnement est une problématique de pays riche. D'autres ont parfois du mal à combiner leurs impératifs d'efficacité et d'efficacités avec des exigences transversales comme l'environnement. Ce sujet paraît aussi être un domaine d'expertise technique et spécifique, qu'elles ne savent comment aborder. Enfin, elles ne se sentent souvent pas prêtes à rendre des comptes ou communiquer sur ces sujets.

Les formations sur l'intégration de l'environnement dans le secteur humanitaire, animées par le Groupe URD et le PNUE¹ depuis 2010, ont permis, au-delà du transfert de connaissances, de partager les questionnements des

Les acteurs humanitaires sont de plus en plus touchés et questionnés par les enjeux environnementaux

acteurs du secteur et de positionner ce sujet comme partie intégrante d'une démarche qualité. C'est au cours de ces formations, animées en occident (France, Canada) et dans divers pays d'intervention (Tchad, Afghanistan, Zimbabwe, et Afrique du Sud), que les acteurs ont

exprimé le besoin de créer un groupe de réflexion sur le sujet.

Pour répondre à ces appréhensions et avancer collectivement sur ces questions, plusieurs acteurs humanitaires ont donc décidé de se regrouper et de créer en avril 2012 le Réseau Environnement Humanitaire. Celui-ci a pour

objectif de faire progresser l'intégration de l'environnement parmi les organisations membres mais aussi plus largement au sein du secteur humanitaire, en favorisant un apprentissage collectif et une saine émulation grâce au partage des expériences, des réflexions et à la recherche de solutions à des problèmes communs.

Un apprentissage collectif en marche

Le fonctionnement du réseau et sa mission

Aujourd'hui, les membres de ce réseau appartiennent à des organisations telles qu'Action contre la Faim, la Croix-Rouge française, Médecins du Monde, Médecins sans Frontières Suisse, Solidarités International, Triangle GH, Terre des Hommes Lausanne, l'unité conjointe environnementale PNUE / OCHA et le Groupe URD. Le réseau se réunit trois à quatre demi-journées par an, à tour de rôle dans les locaux d'une des organisations. Afin de faciliter la participation du plus grand nombre et de limiter l'empreinte carbone, il est toujours possible d'y assister à distance, notamment via des visioconférences. Sont invités à ces réunions les participants permanents mais aussi toute personne des organisations membres impliquée dans les sujets discutés. Toute nouvelle organisation est par ailleurs la bienvenue pour participer et éventuellement rejoindre le réseau.

Le réseau s'est donné comme mission de faire progresser la prise en compte et l'intégration des problématiques environnementales au sein des organisations membres mais aussi plus largement dans le secteur humanitaire. Pour cela, il s'est fixé trois objectifs :

- Favoriser le partage d'expériences et de connaissances entre organisations membres via une bibliothèque partagée (ouvrages clés, guides, etc.) et des réunions thématiques, ainsi qu'à destination du secteur via la formalisation et la publication de fiches de synthèse ;
- Mener des études, développer des outils adaptés aux besoins du secteur et utilisables par des non spécialistes ;
- Asseoir la légitimité du réseau et faire du plaidoyer auprès des directions des organisations membres ainsi que d'autres acteurs, notamment les bailleurs, pour favoriser l'intégration institutionnelle des préoccupations environnementales dans le secteur.

Comme nous allons le voir plus en détail dans les paragraphes ci-dessous, les premières réunions ont permis de consolider la mission et les objectifs du réseau, ainsi que de réaliser un état des lieux de l'intégration de l'environnement dans les organisations membres. Les suivantes se sont organisées autour de thèmes spécifiques (bilan carbone, gestion des déchets). En dehors de ces réunions, chaque membre sollicite le réseau pour diffuser une infor-

mation (planification d'une conférence pouvant intéresser d'autres membres) ; échanger des points de vue sur un besoin ponctuel (recherche d'un contact, d'un savoir-faire), proposer des réflexions bilatérales autour d'une thématique partagée et d'une opportunité donnée (faire intervenir un membre du réseau au cours d'un événement), etc. Une bibliothèque partagée permet de mettre à disposition des publications et outils entre membres.

Un état des lieux riche d'enseignements

Un état des lieux de l'intégration de l'environnement au sein des organisations membres a été réalisé fin 2012-début 2013. Cette étude a montré que les organisations ont déjà toutes initié différents types d'actions sur ce thème. Ceci est le fruit d'une prise de conscience d'un contexte extérieur changeant, qui affecte davantage les populations mais aussi d'une volonté de cohérence avec les valeurs mêmes des ONG (principes du « Do No Harm », d'équité, de processus participatifs) et d'exemplarité. L'interdépendance entre la qualité des interventions, la pérennité et l'autonomie visées, et la préservation du milieu naturel s'est aussi progressivement avérée évidente.

La prise de conscience institutionnelle est encore insuffisante

Des évolutions sont à noter dans certains secteurs, comme la réduction de l'impact environnemental au sein du siège (tri des déchets, réduction de la consommation d'eau, d'énergie, de consommables (papier, cartouches) et une attention portée à la question des déplacements professionnels, tant vers l'étranger que vers son domicile). Quelques organisations ont également fait une évaluation de leur empreinte carbone et de leur dépendance aux énergies fossiles. Les résultats ont servi de déclencheur pour lancer des actions d'amélioration visant à réduire les émissions, les consommations et la production de déchets. Dans les pays d'interventions, certaines travaillent à l'utilisation d'énergies plus propres et à une meilleure efficacité énergétique pour la production d'électricité, la cuisson des aliments ou les déplacements. Des pratiques agricoles préservant le milieu sont parfois mises en place (choix de semences traditionnelles, techniques d'irrigation économes en eau, techniques d'agro-écologie ou valorisation du compost). Enfin, quelques projets ont un volet environnemental affiché : éducation à l'environnement, santé environnementale, gestion de bassins versants ou foyers améliorés pour réduire la consommation de bois de chauffe.

Malgré tout, globalement, cette avancée en est à ses débuts dans le secteur. On observe souvent un certain opportunisme basé sur la volonté de quelques-uns et la prise de conscience institutionnelle est encore insuffisante. Lorsque l'environnement est pris en compte, cette question est rarement intégrée dans toutes les fonctions de l'organisation et dans tous les projets mais se cantonne

plutôt à des expériences pilotes sur le terrain (énergie, déchets, santé environnementale, etc.). Les principaux freins évoqués sont le manque de temps, de compétences, la résistance au changement au sein des organisations et un soutien insuffisant des décideurs (direction des ONG, bailleurs), pourtant primordial pour l'intégration d'une approche transversale. Même s'ils sont souvent les témoins directs des impacts et des dégradations du milieu naturel, ainsi que de leurs effets sur les sociétés concernées, la sensibilisation des employés et des partenaires sur le terrain reste encore largement insuffisante.

Selon les organisations membres du réseau, plusieurs éléments pourraient permettre d'aller de l'avant. L'identification de cadres normatifs sur l'environnement dans les pays d'intervention, et l'analyse des exigences présentes et potentiellement à venir des bailleurs institutionnels et privés, permettraient de mieux appréhender le contexte, de mieux s'y préparer et de se positionner en conséquence. L'intégration de l'environnement au niveau institutionnel – par exemple grâce à une charte ou une politique environnementale, un positionnement par rapport au changement climatique et au développement durable, donc un engagement de la direction – est un élément essentiel, voire le pré-requis, pour pouvoir avancer sur des changements concrets et durables. Des mesures assez simples à mettre en place dans les sièges des structures permettraient d'améliorer la maîtrise et la réduction des impacts². A l'échelle des programmes, la prise en compte de l'environnement passe par la sensibilisation des collaborateurs sur place, et l'introduction de solutions pratiques et de techniques afin d'assurer une meilleure gestion des déchets, une modification des pratiques consommatrices d'énergie (techniques d'éco-conduite, réduction d'utilisation de la climatisation, meilleure isolation des bâtiments, production d'énergie renouvelable), de meilleures orientations logistiques pour des achats locaux responsables, la promotion de techniques agricoles respectueuses du milieu, etc.

Premier du genre, cet état des lieux apporte une vision globale de la prise en compte de l'environnement au sein des membres du réseau et une base d'informations clés pour orienter les activités, faciliter les partages d'expériences et favoriser les effets de levier entre les membres.

Des réunions thématiques pour des échanges approfondis

Les thèmes prioritaires identifiés par cet état des lieux sont et seront abordés durant les réunions thématiques. Chaque réunion est animée par des personnes ayant une expérience ou une analyse à partager sur le sujet, et, dans la mesure du possible, un spécialiste en la matière. Une discussion permet ensuite de faire une synthèse, de récapituler les idées clés et bonnes pratiques, et éventuellement de définir des suites d'actions possibles. Les débats sont retranscrits dans une fiche de synthèse,

ayant une visée opérationnelle et mise à disposition sur le site du Groupe URD³.

La réunion de mai 2013 a traité des bilans carbone/émissions de gaz à effet de serre⁴. ACF et MSF Suisse – qui ont réalisé leur bilan sur une partie de leurs activités – sont intervenus, ainsi qu'un consultant du bureau d'études "Le Geste Environnemental". La fiche de synthèse développée suite à cet échange revient sur quelques définitions et aspects réglementaires, sur les expériences spécifiques d'ACF, MSF Suisse et du Groupe URD, puis sur des bonnes pratiques et recommandations à destination d'autres organisations qui souhaiteraient lancer ce genre de bilan. Une des conclusions est que le développement d'un guide sectoriel opérationnel pour la réalisation de bilan des émissions de gaz à effet de serre dans les organisations humanitaires serait très utile et pourrait être produit dans le cadre du réseau.

Lors d'une réunion précédente, une étudiante était venue présenter les résultats de son travail effectué pour MSF Suisse sur le bilan énergétique et environnemental de l'utilisation du solaire photovoltaïque en région subsaharienne en remplacement des générateurs diesel. La dernière réunion thématique, qui a eu lieu le 4 octobre 2013, a porté sur la gestion des déchets. L'étude d'impact environnemental sera abordée au cours de la prochaine réunion prévue en décembre.

Les apports du réseau pour ses membres

Un an et demi après sa première réunion, le réseau est résolument engagé sur la voie de la mission qu'il s'est donnée. L'état des lieux a donné à chacun l'occasion de réfléchir sur ses propres pratiques et sur son niveau de prise en compte de l'environnement. Il a permis de prendre conscience de ce qui se fait en interne, des zones d'amélioration et d'adaptation nécessaires, ainsi que des compétences et savoir-faire acquis par d'autres organisations pouvant être bénéfiques à sa propre structure.

Alors que la prise de conscience des enjeux environnementaux et de leur nécessaire prise en compte est encore assez faible et inégale aux différents niveaux institutionnels, le réseau permet d'établir des relations privilégiées entre des membres d'organisations variées investis sur ce sujet, de les sortir parfois d'un relatif isolement au sein de leur organisation, mais aussi de donner plus de poids à leur parole en interne.

Au-delà des bénéfices du partage d'expériences et de connaissances, l'existence du réseau est aussi une source d'émulation entre organisations qui, voyant ce que font les autres, se sentent aidées et confortées dans leur engagement en faveur de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Ainsi, pour Antoine Delepière de Tdh Lausanne, « le réseau permet à Tdh de confronter ses

expériences, de partager ses pratiques avec d'autres acteurs engagés dans une démarche environnementale et de s'enrichir des leçons apprises des autres acteurs. Il permet aussi de renforcer son plaidoyer sur l'intégration d'une approche environnementale dans la perspective de la révision du plan stratégique de la Fondation ».

Perspectives d'évolution

Les perspectives pour le réseau sont de continuer à renforcer ce mouvement d'apprentissage collectif au sein de ses membres mais aussi au-delà. Il a ainsi vocation à accueillir de nouveaux membres pour augmenter encore les sources d'expériences et les compétences. Il prévoit également, si des moyens financiers peuvent être mobilisés dans ce sens, de développer des outils et de mener des études pour répondre aux besoins clés du secteur afin de soutenir les organisations dans leurs efforts de mise en application d'une approche environnementale.

Enfin, le réseau est approché et pris en exemple par des acteurs de la scène internationale, et notamment par un réseau en cours de constitution piloté par l'unité conjointe

PNUE / OCHA engagée sur ce même sujet et membre du Réseau Environnement Humanitaire. Certaines structures, notamment le Groupe URD, sont aussi membres de ce réseau international depuis l'origine avec l'ambition d'être un élément moteur en capitalisant sur les compétences du réseau francophone et de faire le lien entre les différentes initiatives.

Pour plus d'informations sur le réseau, contacter Blanche Renaudin : brenaudin@urd.org

Le Réseau Environnement Humanitaire

¹ Le partenariat avec le PNUE existe depuis 2010. A partir de l'automne 2013, ces formations sont menées avec l'unité conjointe PNUE/OCHA pour l'environnement (*Joint UNEP/OCHA Environment Unit*, unité JEU).

² Par exemple, la réalisation d'un bilan carbone et la mise en place d'indicateurs de suivi de réduction des émissions. Ou encore définir des principes et recommandations pour des achats responsables, communiquer, former, etc.

³ <http://www.urd.org/Reseau-Environnement-Humanitaire>

⁴ Voir article page 23.

Action contre la Faim et l'environnement

« Pour Action contre la Faim, dont les objectifs (éradication de la malnutrition et accès à l'eau) ne sont atteignables que dans un environnement préservé, cette réflexion est relativement ancienne. Une série d'études menées à partir de 2009 a permis d'identifier les activités de support et en particulier la logistique comme sources prépondérantes d'impact sur l'environnement : émissions de gaz à effet de serre liées aux transports, impacts indirects des produits et services achetés, gestion des locaux et de leurs consommations, etc. Ces travaux ont donné lieu à la rédaction d'un « agenda environnemental » validé en comité de direction fin 2010. Au travers de cet agenda, ACF reconnaissait la responsabilité de l'organisation vis à vis de ses impacts directs et indirects, et prenait cinq engagements : devenir un acheteur responsable, améliorer quantitativement et qualitativement sa consommation d'énergie, maîtriser l'empreinte environnementale de son frêt, gérer durablement ses déchets et enfin rendre compte de ces engagements et les promouvoir auprès de l'ensemble de ses partenaires. Suite à l'atteinte au moins partielle de ces objectifs, une étude a été lancée à la rentrée 2013 pour rechercher de nouveaux axes d'amélioration en cohérence avec les priorités de la communauté humanitaire. Pour cela, le Réseau est à la fois un relais et une source d'inspiration précieuse. » *Thibault Laconde, chargé de projet développement durable, ACF*

Terre des Hommes Lausanne et l'environnement

« Dans sa vision générale de mise en œuvre des droits de l'enfant au niveau international - et dans la mesure de ses moyens - la Fondation Terre des hommes (Tdh) s'efforce, par nécessité, d'intégrer les exigences de développement durable (incluant l'approche environnementale) : le respect des droits de l'enfant d'aujourd'hui (près de 50% de la population mondiale) est la meilleure garantie des capacités des générations futures à relever les défis à venir de survie et de développement. La prise en compte de l'environnement dans les projets Eau-Assainissement-Hygiène (EAH) est en partie synonyme d'adopter une approche environnementale. L'approche environnementale au sein de Tdh est une manière de réduire les impacts environnementaux négatifs de l'organisation et de ses programmes, en optimisant l'utilisation de l'énergie, en conservant les cycles naturels (carbone, nitrogène, eau, minéraux, etc.) et, par conséquent, en conservant le potentiel évolutionnaire (biodiversité). » *Antoine Delepière, Conseiller Eau Assainissement Hygiène, Tdh Lausanne*